

Coupe de France des Régions football à 11



13,14 et 15 Mai 2011 à ARPAJON (91)



réinventons / notre métier



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



A.A.P.I.S.E



Sport Adapté Île-de-France
Comité régional

Communauté de Commune de l'Arpajonnais (CCA)

CDSA91



SOMMAIRE

Edito.....	page 3
Présentation du COL	page 4
Présentation de la ville d'Arpajon et du stade babin	page 5-6
Plan	page 7
Présentation de la CCA& Programme prévisionnel	page 8-9
Informations générales	page 10
Précisions techniques	page 11
Modalités d'inscription.....	page12
Fiche d'inscription	page 13
Fiche d'engagement de l'équipe	page 14
Fiche d'autorisation	page 15
Fiche médicale	pages 16-17

Edito

Le mot du Président du COL, M. Guy TEILLOU

La F.F.S.A a confié à l'Association d'Aide aux Personnes Inadaptée du Sud de l'ESSONNE (A.A.P.I.S.E) dont j'assume la présidence, l'organisation de la Coupe de France des Régions 2011 de football à 11.

L'A.A.P.I.S.E qui gère six établissements dans le sud de l'ESSONNE, est honorée de cette sollicitation et compte servir cet événement de portée nationale par la promotion des valeurs de l'intégration et de l'insertion par le Sport.

Le partenariat avec le tissu sportif local, l'appui notamment du Racing Club Arpajonnais (RCA), a permis à notre section de sport adapté de diversifier ses disciplines en s'ouvrant vers le football de compétition.

Les membres du Conseil d'Administration de l'AAPISE, ses dirigeants, ses salariés et bénévoles, saluent l'engagement et le soutien de la Fédération Française de Sport Adapté, représentée notamment par son comité départemental, se réjouissent du précieux concours de la communauté de commune qui reçoit en Arpajonnais et du Conseil Général de l'ESSONNE pour leur appui à l'action de l'association dans la promotion du sport adapté et le soutien apporté à cette initiative.

L'organisation de cette manifestation sera l'occasion, pour notre association, la communauté de commune qui l'accueille et le conseil général de l'Essonne de lever l'étendard du Sport Adapté et inscrire en toute lettre ses valeurs d'entraide et d'amitié dans l'échange, le respect et l'implication de tous.

Le Comité d'Organisation Local (COL) est mobilisé pour la réception et l'accueil des sportifs venant de toutes les régions de France, leurs accompagnateurs et entraîneurs, arbitres et bénévoles.

Les athlètes du sport adapté se sont des jeunes adultes qui surpassent leur handicap pour se hisser à un stade d'édification des valeurs de l'intégration, portées par ailleurs, par la dynamique sportive en général.

Nous invitons chacun d'entre vous à habiter tous les instants de cette formidable expérience humaine porteuse d'entrevues et d'échanges réciproques pour faire de cette rencontre sportive une réussite au bénéfice de chacun et pour le contentement de tous.

Bonne compétition à tous et bon séjour dans l'ESSONNE.

Présentation du COL

Adresse :

4, avenue de Verdun
AAPISE 91290

Président :

M. Guy TEILLOU

Coordinateur général :

M. Jean-Simon AUTHENAC
Tel : 01 69 26 92 00

Organisation financière :

M. Ismail MESLOUB
Tel : 01 69 26 92 00 / 06 29 43 54 36

Membres :

- Mme DEHONGER
- Mme Jeanine AUFFRET

Organisation Sportive

M. Philippe LEHMAN
Tel : 06 63 29 24 73
M. Brahim BENAMRAOUI

Membres :

- Mme Hélène VALENDUC
- Mme BRETON
- M. Alexandre GOLDENBERG
- Mme Julie SEULEIMAN
- Mme Séverine BIZARION
- M. Alain BAUDEY

Relations extérieures – Communications :

M. Jean-Simon AUTHENAC
M. Jacques HOUSSARSKU

Suivi Sportif Auprès du COL : M. Emidio CORREIA -membre de la commission nationale de football

Délégué fédéral : Mme Marie Paule Fernez -cadre Technique

Ile-de-France

Directeur Sportif Fédéral du Football :

Didier DEVAUX
Tel : 06.83.14.28.10
didier.devaux7@wanadoo.fr

Bienvenue à ARPAJON et au complexe sportif Louis babin de la NORVILLE

Le complexe multi-sport Louis Babin est l'un des principaux équipements du territoire. Construit en 1960, il n'avait jamais connu d'aménagements majeurs jusqu'à sa réhabilitation totale en 2007/2008. Aujourd'hui, il est composé d'une piste d'athlétisme et disciplines associées (ateliers de sauts et lancers), d'un terrain de football, d'un terrain en gazon synthétique, d'un plateau d'évolution sportive (handball/basket).

La vétusté des bâtiments a conduit à une reconstruction des tribunes avec maintien des 500 places assises, doublement de la surface des vestiaires et sanitaires, création de 8 vestiaires avec rangements. L'ensemble des équipements constitué également d'un ascenseur a été conçu pour une pratique élargie aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement, une attention particulière a été apportée au traitement des eaux. Désormais, le complexe sportif Louis Babin est agréé pour des compétitions de niveau départemental et régional. Par ailleurs, il est utilisé par les établissements scolaires (collèges et lycées environnants) et les associations sportives (Athlétique Club Arpajonnais et le Racing Club Arpajonnais). Au total, près de 5000 jeunes fréquentent le site chaque semaine.

Il propose un grand nombre d'équipements et de services, tous accessibles aux personnes handicapées :

Histoire et patrimoine

Une agglomération portant le nom de Chastres s'établit dès l'époque gallo-romaine sur la voie reliant Lutèce à Genabum (Orléans). En 1470, la seigneurie de Chastres dépend de celle de Marcoussis. En 1545 elle devient indépendante.

En 1720, Louis d'Arpajon, issu d'une grande famille du Rouergue et lieutenant général des armées du roi, achète le marquisat. Il obtient du régent le privilège de donner son nom à la ville, qui devient Arpajon. Le marquis et son gendre Philippe de Noailles résident dans un château au centre de la ville. Philippe de Noailles et son épouse Anne-Claude d'Arpajon sont guillotines pendant la Révolution. Le château est détruit en 1802.

Au XIXe siècle, l'industrie se développe rapidement. La plus importante est l'usine de chaussures, créée en 1851 par les frères Mantin. Elle est rachetée par la société des chaussures André en 1920, puis cesse son activité en 1956.

Les cultures maraîchères dominent l'activité des villages voisins et, l'Arpajonnais. Un petit train, relie, de 1911 à 1936, la ville aux halles de Paris.

La première foire aux Haricots se tient en 1922 et la tradition est perpétuée à nos jours, tous les mois de septembre de chaque année.

La NORVILLE où se situe le complexe multi-sport « Louis BABIN » est une petite ville de l'ESSONNE qui fait partie du canton d'Arpajon et voisine des communes d'Arpajon et de Saint-Germain-lès-Arpajon. 4 036 habitants (appelés les Norvillois et les Norvilloises) résident sur la commune de la Norville sur Une superficie de 4,5 km² (soit 892,9 hab/km²).



La Foire aux Haricots a été créée en 1922. D'abord manifestation agricole, elle prospère et gagne ses galons de foire régionale en 1938. Au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, la foire va connaître un nouvel essor. La renommée de la manifestation repose de plus en plus sur son concours gastronomique. Les visiteurs affluents de la plupart des départements de France. En 1968, on compte 300 000 visiteurs. En 1970, la Foire aux Haricots accède au rang de Foire Nationale.

Tout le monde connaît la Foire aux Haricots ...



Aujourd'hui, l'originalité de la Foire aux Haricots réside en l'organisation de plusieurs concours, au premier desquels figure toujours le concours gastronomique. Organisé depuis 1952, il met chaque année à l'honneur le haricot Chevrier, variété locale de flageolets dont les qualités ont été découvertes en 1872. Depuis le milieu des années 1980, la foire a pris une dimension plus festive avec notamment, la tenue d'une fête foraine, d'une exposition d'artisanat d'art, l'organisation d'un concours floral et d'un concours des vieux métiers. Elle a aussi développé un partenariat avec les armées, présentes depuis de nombreuses années dans « l'Espace Défense ». La tenue d'une exposition canine d'envergure nationale constitue un temps fort de la Foire aux Haricots bien connu des visiteurs.

La Foire au 21^e siècle



La foire aux Haricots a fait sans conteste, la renommée de la ville d'Arpajon, en France et à l'étranger. Commerçants, artisans et autres professionnels de secteurs très divers en provenance de nombreuses régions françaises et aux delà de nos frontières contribuent à la réussite de l'événement. La Foire d'Arpajon constitue une opération publicitaire pour les exposants, leur permettant de toucher une clientèle potentielle variée et nombreuse en un temps très court. Les retombées économiques en termes de ventes s'apprécient sur le long et le moyen terme. Enfin, la présence active des associations de la commune et le développement d'un pôle artistique assurent une animation constante sur la foire et contribuent au rayonnement de la ville.

Accès sur le lieu de la compétition



De Paris : N 20, sortie Arpajon, puis Arpajon centre, passage de la voie ferrée, puis 200 m à droite.

De province par Etampes (Sud Essonne): sortie Egly/Arpajon, au rond point 2ème à droite, tout droit, 500 m à gauche.



La Communauté de Communes de l'Arpajonnais

La Communauté de Communes de l'Arpajonnais a été créée en décembre 2002. Son périmètre s'est modifié au cours de l'année 2003 avec les adhésions de Marolles-en-Hurepoix et de Lardy. A ce jour, elle regroupe près de 61 000 habitants répartis sur 14 communes étroitement liées par les projets d'un territoire en plein essor et un art de vivre partagés.

Les communes



- [Arpajon](#)
- [Avrainville](#)
- [Boissy-sous-Saint-Yon](#)
- [Breuillet](#)
- [Bruyères-le-Châtel](#)
- [Cheptainville](#)
- [Egly](#)
- [Guibeville](#)
- [La Norville](#)
- [Lardy](#)
- [Marolles-en-Hurepoix](#)
- [Ollainville](#)
- [Saint-Germain-lès-Arpajon](#)
- [Saint-Yon](#)

Programme prévisionnel

VENDREDI 13 MAI

- 15 h - 18 h Accueil des équipes
- 19 h Cérémonie d'ouverture, présentation des équipes, tirage au sort des différentes poules.
- 20 h Repas (Salle Polyvalente Jean-Claude MOULIN sise 6, Grande Rue Egly 91520)

SAMEDI 14 MAI

- 8 h Ouverture du stade, échauffement
- 9 h – 11 h 30 Matches de Poule
- 12 h à 13h30 Repas (Salle Polyvalente)
- 14 h 30 – 17 h Matches de Poule
- 19 h Dîner de Gala (Salle Polyvalente)

DIMANCHE 15 MAI

- 08 h Echauffement
- 8 h 30 Matches de classement
- 10 h Match de classement pour la 3ème et 4ème place.
- 11 h Finale
- 12 h Remise des récompenses
- 13 h Remise des paniers repas (Stade Louis BABIN)

Informations générales

La coupe de France des régions organisée les 13, 14 et 15 mai 2010 s'adresse aux sélections régionales de football à 11 chaque joueur doit être en possession d'une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2010/2011.

Déroulement général de la manifestation :

L'accueil, la compétition, ainsi que la remise des récompenses se dérouleront au complexe sportif Louis babin. Celui-ci est doté d'un terrain en herbe et d'un terrain synthétique. Il convient **de prévoir des chaussures adaptées aux deux types de terrains.**

Accueil des délégations :

Le service d'accueil est situé dans le hall d'accueil du complexe babin.

Il fonctionnera le vendredi 13 mai de **15 h à 18 h.**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire afin de confirmer les inscriptions et de recevoir l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et à l'hébergement.

Il sera effectué une vérification, à partir des listes d'inscription : des engagements pour la compétition, du nombre de repas ainsi que le contrôle des licences et des dossiers médicaux.

AUCUN ATHLETE NE POURRA CONCOURIR SANS SA LICENCE

A ne pas oublier :

1. Licence en cours de validité saison 2010/2011.
2. Une enveloppe Kraft 164 x 230 sous pli fermé contenant :
 - certificat médical,
 - fiche de suivi médical (pages dûment complétées)
 - photocopie de la carte de sécurité sociale.

Cérémonie d'ouverture :

Nous présenterons les équipes, et effectuerons le tirage au sort des poules.

A la suite de celle-ci, nous clôturerons la cérémonie d'ouverture par un pot de l'amitié.

Réunion d'information :

Une réunion d'information, à laquelle devra participer un représentant de chaque équipe est programmée le **vendredi 13 Mai 2011 à 20 h.**

Échauffement et compétition :

Les matchs débuteront le samedi à **9 h**, se dérouleront toute la journée ainsi que le dimanche matin. L'échauffement se fera de **8 h à 9 h et de 13 h 30 à 14 h 30** sur les lieux de la compétition.

Précisions techniques

Réglementation :

La réglementation FFSA sera appliquée. Les règlements sont disponibles au siège de la FFSA, 9 rue Jean-Daudin 75015 PARIS, ou sur le site Internet : www.ffsa.asso.fr, rubrique « vie fédérale ».

Un jeune joueur de la catégorie 16/20 ans peut participer à cette compétition à condition de présenter un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « Médecine du Sport » et portant la mention : « sur-classement autorisé en compétition pour la pratique du football ».

Inscriptions et engagements : 15 joueurs par équipe.

Le responsable de l'équipe doit communiquer sur la fiche d'inscription : le nom, le prénom, la date de naissance et le numéro de licence de chaque participant.

Le dossier d'inscription doit être visé par le comité régional.

A l'arrivée des délégations, les accompagnateurs devront présenter la licence et le dossier médical de chaque athlète.

Arbitrage :

Les matchs seront arbitrés par des arbitres officiels mis à disposition par le District de Football de l'ESSONNE.

Modalités d'inscription

Le comité régional doit valider la fiche d'inscription par un avis favorable.

Les dossiers sont à adresser à :

M. Brahim BENAMRAOUI

☎ : 01 69 26 90 00

☎ : 06 03 17 92 88

Mail : sportadaptealg@gmail.com

A l'adresse suivante :

SHAVS « Point-virgule

4 AVENUE DE VERDUN 91290 ARPAJON

Date limite d'inscription :

Le Vendredi 15 AVRIL 2011

Les dossiers ne seront pas recevables si :

- Les licences des sportifs ne sont pas valides au moment de l'inscription.
- La fiche d'engagement ne comporte pas l'avis du comité départemental et régional de sport adapté.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du :

COL Coupe de France des Régions

L'intégralité des frais de participation est à régler à l'inscription.

Fiches d'inscription

A renvoyer au COL au plus tard le 15 AVRIL 2011.

Nom de l'Association	N° Affiliation	Nom du responsable
Tél. : Port. :	Adresse :	Code Postal :
Fax :		Ville :
Mail :		

FRAIS DE PARTICIPATION			
	Nombre de personnes	Montant par personne	TOTAL
Sportifs		115 €	
Accompagnateurs		115 €	
COUT TOTAL			

Le coût total comprend l'inscription, l'hébergement, la restauration en pension complète.

Pour toutes informations complémentaires concernant l'hébergement, les responsables des délégations peuvent prendre contact avec MR BENAMRAOUI BRAHIM au 06.03.17.92.88.

Pour votre information, voici le nom et l'adresse de l'hôtel :

HOTEL B&B; 116, rue des Tiphoinés ; 91240 ST MICHEL/ORGE.

TEL : 08.92.70.75.56.

Date : Signature du responsable :

Cachet de la région :

Fiche d'autorisation
A remplir pour chaque sportif

Nom et prénom du participant :

Membre de l'Association (1) :

N° Affiliation :

Je soussigné (2) Parents ou Tuteur Légal : M/Mme

- **Autorise M/Melle**
À participer à toutes les activités sportives proposées durant cette rencontre.
- **Autorise le responsable du Championnat** à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux (y compris l'anesthésie générale) qui s'avèreraient nécessaires et à rembourser l'intégralité des frais médicaux consécutifs. Les feuilles de sécurité sociale et ordonnance seront adressées par nos soins aux assurés sociaux.
- **Dégage de toute responsabilité** les organisateurs en ce qui concerne l'argent ou objets de valeur (bijoux, transistors, appareils photos ...) que le participant aurait en sa possession pendant la durée de cette rencontre.
- **Autorise le Comité d'Organisation** à reproduire photos, films ou interviews du participant, afin de servir la promotion des activités physiques et sportives dans la diffusion éventuelle d'informations sur les Championnats de France.

Date et Signature (3)

Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »

(1) Inscrire le nom de l'Association Sportive

(2) Cette partie de la fiche ne doit être remplie que dans le cas où le participant est mineur ou sous tutelle.

(3) Dans le cas où le participant est majeur responsable, il doit signer lui-même cette fiche sans omettre d'indiquer son nom et celui de l'Association qu'il représente.

4. Antécédents médicaux :

- Epilepsie type de crise
- Maladies cardio-vasculaires type
- Asthme – autres affections respiratoires type
- HTA variation de tension habituelle :
- Trouble de la coagulation type
- Maladie neurologique type
- Maladie rénale type
- Allergies type
- Affections dermatologiques, type
- Hernies type
- Prothèse dentaire type
- Problème orthopédique type

5. Antécédents chirurgicaux :

Type :

6. Antécédents traumatiques sportifs :

Type :

7. Médication en cours :

Nom des médicaments	Posologie	Heures	Date de prescription

8. Allergies médicamenteuse connues :

.....
.....

Autre type d'allergie :

9. Vaccination Tétanos :

Date du dernier rappel :

10. Régime particulier :

Diabète : oui non

Autre type :

Joindre la photocopie de la carte d'assuré social et de la carte de la mutuelle complémentaire.